

## **Attribution de subventions aux associations culturelles dans le cadre du dispositif d'aide aux «Emergences»**

**M. MONNEUR, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur :** Le dispositif d'aide aux Emergences initié en 2005 concrétise le soutien de la Ville de Besançon à de jeunes créateurs en liaison avec les structures culturelles locales. Il s'est matérialisé en particulier cette année par la mise en place d'une semaine de présentation de spectacles début juin 2008 - Semaine des Emergences, du 3 au 7 juin - et l'intégration d'une création dans la saison 2008/2009 de la Scène Nationale, Théâtre de l'Espace.

Pour l'exercice 2008, un premier volet de soutiens financiers est proposé pour finaliser la réalisation des projets en cours et pour favoriser le développement de nouvelles créations. Des compléments d'attributions pour l'exercice 2008 se feront à l'automne.

### **\* Compagnie KA (Théâtre de Marionnettes) : «la Vie Burale» Texte pour acteurs et marionnettes d'Hervé Blutsch**

La Compagnie KA a sollicité l'écrivain Hervé Blutsch, pour un texte original sur les vicissitudes de la «condition d'humains» dans l'optique d'une réalisation théâtrale utilisant jeu d'acteur et marionnettes. Après une phase préparatoire d'élaboration du projet «La Vie Burale» de la Cie KA sera coproduite sur la saison 2008 - 2009 au Théâtre de l'Espace.

Il est proposé d'apporter une aide complémentaire de 1 000 € à la Compagnie KA pour l'aboutissement de son travail de création.

### **\* Abra khadabra, association Mille Deux Cents Mètres Cinquante (Musique Actuelle)**

Ce duo de jeunes artistes (chant, piano, accordéon, batterie, guitare) propose un spectacle de chansons originales oscillant entre musique et théâtre. Formé depuis 2001, Abra khadabra a déjà d'importantes références scéniques. Il travaille à sa professionnalisation en partenariat avec le Cylindre à Besançon et l'Atypik Diffusion/ Production à Paris.

Après un travail de résidence, le groupe Abra Khadabra a présenté son nouveau spectacle lors de la semaine des Emergences avant son déplacement au festival d'Avignon.

Il est proposé d'attribuer une aide complémentaire de 1 000 € pour concrétiser la diffusion du spectacle.

### **\* Compagnie du Petit Maximum (Cirque-Théâtre-Danse)**

Cette compagnie a été créée en 2005 par Valérie Guyot, jongleuse, et par Xavier Martin, percussionniste, dans une volonté d'exploration du métissage des arts du cirque, de la musique et du théâtre. Elle a réalisé son premier spectacle «*Oui mais je ...*» dans le cadre des Rencontres Jeune Création en 2005. Sa nouvelle création «*Petites balles du samedi soir*» a prolongé cette recherche d'interdisciplinarité en y associant des regards professionnels (Patrice Antonino, comédiens du Pudding théâtre et Bertrand Boss, artiste de la Salamandre) pour permettre une présentation lors de la semaine des Emergences.

Il est proposé d'attribuer une aide de 3 000 € à l'Association du Petit Maximum pour la structuration de la compagnie et sa professionnalisation.

**\* Compagnie du Brouillard (Spectacle jeune public)**

La compagnie travaille depuis six années sur les problématiques du spectacle en direction du jeune et très jeune public. Elle a été soutenue à ses débuts par la Ville dans le cadre des Rencontres Jeune Création. Attachée à la création de «petites formes», la compagnie, sur son nouveau spectacle «Marche», s'appuie sur une scénographie tenant compte de sa volonté de jouer dans des lieux variés (hors des salles habituelles de spectacle). Pour cette réalisation, la compagnie s'est associée aux constructeurs de la Compagnie Tricylique Dol.

Il est proposé une aide de 2 000 € à la Compagnie du Brouillard pour sa nouvelle création et sa professionnalisation.

**\* Compagnie «Un des Si» (Danse contemporaine)**

Cette jeune compagnie, créée en 2007 par le danseur Etienne Rochefort, tourne actuellement avec sa première création «On zappe». La compagnie prolonge actuellement sa recherche artistique en élaborant une nouvelle création dans laquelle elle interroge la gestuelle de la danse dans une recherche de nouvelle modernité.

Il est proposé une première aide de 1 000 € à la Compagnie Un des Si pour prolonger sa recherche artistique et engager une structuration de la compagnie.

**\* Compagnie les Philebulistes (Cirque)**

Cette Compagnie circassienne composée de deux trapézistes, Nicolas Rosselet et Maxime Bourdon, et d'un «metteur en piste», Simon Carrot, travaille à partir d'une structure métallique «Philébule», jumelage de deux roues de 5 mètres de diamètre reliées entre elles. Leur création se construit autour de cet engin de voltige pour créer «Vol Philébulien» utilisant et jouant avec la pratique de l'acrobatie, du trapèze et du porté.

Il est proposé une aide de 2 000 € à La Compagnie les Philébulistes pour sa création et sa recherche scénographique.

**\* Association Shiva : Opéra Rock (Musique actuelle)**

Cette formation musicale composée de musiciens impliqués depuis plusieurs années dans la scène locale travaille sur la thématique de l'Opéra Rock avec une création «Hyke et le Cirque malveillant». Ce projet de spectacle musical allie les arts sonores et visuels autour d'une composition musicale originale, fortement influencé par l'esthétique de l'expressionnisme allemand.

Il est proposé d'attribuer une aide de 2 000 € à l'association Shiva afin de favoriser la réalisation de cette création musicale.

**\* Association khamsa Percussions (Musique actuelle)**

Ce groupe de Hip- Hop formé autour de l'auteur compositeur Germinal Pagani, revient pour la réalisation d'un nouvel album après celui composé en 2003. Il s'agit de prolonger un travail autour de la «poésie urbaine» et de favoriser la diffusion.

Il est proposé d'attribuer une aide de 1 000 € à Khamsa Percussions pour la réalisation de cette création musicale.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

En cas d'accord, la dépense totale de 13 000 € sera prélevée au chapitre 65.33/6574 CS 41010.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

*Récépissé préfectoral du 4 juillet 2008.*